



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 11091

Texte de la question

M. Michel Tamaya souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation des conseillers d'orientation à la Réunion. Ce département connaît en effet une évolution particulière puisque sa population scolaire est en constante progression et que de nouveaux établissements ouvrent leur porte chaque année (à titre d'exemple, il est prévu la construction et l'ouverture d'ici l'an 2002, de pas moins de 10 collèges et lycées). Les conseillers d'orientation se trouvent donc confrontés à une demande et à des besoins en matière de conseils et d'informations, en constante progression. Mais alors même qu'ils doivent répondre à une mission de service public qui implique disponibilité, mais aussi proximité, on constate qu'ils ne sont que 57 à être sur le terrain pour environ 94 000 collégiens et lycéens et 12 000 étudiants et qu'aucun nouveau conseiller d'orientation n'a été nommé à la Réunion depuis 1994. Aussi, il souhaiterait savoir si un plan de rattrapage ne peut pas être envisageable, tant au niveau du personnel des équipes pédagogiques, qu'au niveau des centres d'information et d'orientation, trop peu nombreux aujourd'hui pour être véritablement efficaces.

Données clés

Auteur : [M. Michel Tamaya](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11091

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 1998, page 1283